

Édito:

Les retraités sur le net : www.cfdt-transport-environnement.fr/

À FOND LA CAISSE

Cet éditto ne va pas être consacré à une course de bolides, style Formule 1 contre TGV, mais tout simplement aux...tickets de caisse.

Annoncée en grande pompe, la disparition programmée du ticket de caisse imprimé, reportée une fois puis deux, a pris effet au 1er août de cette année.

Vêtue de toutes les parures de la décision écologiquement correcte (économie de papier, économie de ressources), cette suppression serait, dans l'esprit de ceux qui l'ont imaginée, aussi indolore qu'efficace dans la liste des petites actions aux grands effets.

C'est dire à quel point dans un système de l'entre-soi, au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.

Ceux dont on parle, jamais à court d'idées déconnectées, appartiennent à un monde où l'on paie ses achats avec son téléphone, où l'on se préoccupe davantage de ce qui rapporte que de ce qui coûte, et où il est plus important d'avoir que d'être. Ceux dont on parle vivent un quotidien qui voudrait prouver définitivement que la modernité c'est la dématérialisation, voire la dématérialité.

Ont-ils rencontré ou déjà oublié celui ou celle qui prépare soigneusement sa liste de courses manuscrite en épluchant les annonces de promotions, celui ou celle qui remplit son caddie en calculant au fur et à mesure des rayons parcourus les dépenses qui s'accumulent dans un chariot toujours trop grand ?

Ceux qui ont voulu et décidé de supprimer le ticket de caisse, inutile parce qu'à leurs yeux à peine imprimés, déjà chiffonné, ignorent tout de cette vie quotidienne pesée au trébuchet de la précarité, faite de besoins frustrés plus que de désirs assouvis.

Ils n'ont jamais échangé avec les pensionnés qui, après avoir connu les anciens francs, les nouveaux francs et l'euro conservent en les classant semaine après semaine dans un cahier quadrillé la description de leurs achats, bien rarement superflus.

Alors non, cette décision ne relève pas de l'anecdote, la déplorer ne relève pas de l'incapacité à changer une habitude, elle illustre juste une certitude : les petites fissures font les grandes fractures, de celles qui mènent à la rupture.

Désormais, pour obtenir un ticket de caisse imprimé, le consommateur doit le demander expressément au commerçant ; ce dernier est d'ailleurs tenu d'informer le consommateur de manière lisible et compréhensible par voie d'affichage à l'endroit où il effectue le paiement.

Michel BOTREL



Sommaire

- 1** **Edito:**
A fond la caisse.
- 2** **AG UFR-FGTE:**
AG de Mittelwihr.
- 3** **Suite AG UFR-FGTE:**
AG de Mittelwihr.
- 4** **Sortie conviviale de l'AG UFR:**
Une pause bien méritée.
- 4** **Cheminots:**
Fait Historique.
- 5** **Route:**
Colloque transport.
- 6** **Union Fédérales:**
Congrès URRTE des HdF.
Sortie de la SSR35.
- 7** **Marins:**
Courrier de l'UFM Cfdt.
- 8** **Informations diverses:**
Calendrier 2024.
Il nous a quittés.

C'est à Mittelwihr, près de Colmar que s'est tenue la douzième Assemblée Générale de l'Union Fédérale des Retraités Transports Environnement. A cette occasion, plus de 50 militants en provenance de toutes les régions de France se sont déplacés pour faire le bilan des années passées (le rapport d'activité) et tracer des perspectives d'avenir (la résolution générale).



Notre résolution générale était articulée autour de neuf axes forts dont le pouvoir d'achat, le droit à la santé et à une complémentaire santé, le droit à la mobilité, la formation, la communication le développement et la syndicalisation.

Nous avons d'ailleurs organisé un débat autour du **développement** et pointé du doigt ce qui pouvait constituer un frein au développement.

Il faut déjà dire que le cadre de travail était idéal puisque nous séjournions en plein vignoble et en pleine période de vendanges.



Pour autant, les deux journées de l'assemblée Générale, les 3 et 4 octobre 2023 n'ont pas été de trop pour aborder tous les sujets à l'ordre du jour, tant l'actualité

était riche en événements, heureux ou malheureux.

Il est bien évident que notre UFR et ses militants se sont inscrits depuis notre dernière Assemblée Générale dans les actions menées par la confédération, l'UCR et notre fédération, la FGTE.

La crise COVID est venue perturber quelque peu notre fonctionnement, mais nous nous sommes retrouvés nombreux aux différentes manifestations organisées contre le recul de l'âge légal à 64 ans. Ce fût l'occasion de revoir des vieux copains...perdus de vue et d'en faire adhérer certains.



Michel BOTREL

Retrouvez-nous sur le nouveau site de la FGTE, en cliquant sur l'onglet : cfdt-transports-enviroennements.fr

RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lors de notre Assemblée Générale, les porteurs de mandats des URR-TE et des SNR ont eu l'occasion de donner leur avis sur le rapport d'activité, le rapport financier, sur la résolution générale et sur un amendement en débat ainsi que sur une motion relative au développement. Ils ont aussi élu le bureau, 1er collège et la commission de contrôle.

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur, la commission des mandats était composé de 7 membres : 1 membre du bureau, aussi président de la commission, 3 membres du conseil et 3 membres des URR-TE. Ces membres avaient été élus lors de la réunion du conseil précédent l'Assemblée Générale.

Alain FOURNIER, Michel AUDEBERT, Philippe POUJOL, Jean Pierre BOULOGNE, Pascal DESCAMPS, Christian DREYER et Philippe MENOUD avaient été élus.

Il y avait 115 mandats à retirer et 106 ont été retirés. La SNR Environnement (5 mandats) et l'URR-TE PACA (4 mandats) n'avaient pas retiré leurs mandats.

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE :

Nombre de mandats : 115. Mandats retirés : 106. Pour : 104. Contre : 2.

VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER :

Nombre de mandats : 115. Mandats retirés : 106 Pour : 98. Contre : 2. Abstentions : 6.

VOTE SUR LA RESOLUTION GENERALE :

Nombre de mandats : 115. Mandats retirés : 106. Pour : 103. Contre : 1. Abstentions : 2.

VOTE SUR L'AMENDEMENT A LA RESOLUTION GENERALE :

Nombre de mandats : 115. Mandats retirés : 106. Pour : 34. Contre : 70. Abstentions : 2.

VOTE POUR LA MOTION SUR LE DEVELOPPEMENT :

Nombre de votants : 42. Pour la motion : 40. Contre : 1. Abstention : 1.

VOTE POUR LA COMMISSION DE CONTROLE :

Claude BOUCARD, Richard CHAMPALLE et Philippe MENOUD ont été élus à l'unanimité.

VOTE POUR LES CANDIDATS AU BUREAU, PREMIER COLLEGE:

Les sept candidats ont été élus à l'unanimité et, suite à une réunion de bureau, la répartition des responsabilités a ainsi été établie:

Michel BOILEAU : Président; Michel BOTREL : Secrétaire Général; Jean Luc FARNIER : Trésorier; Guy VERMEESCH : Développement; Alain FOURNIER : Information; Paul DANTEL : Trésorier adjoint; Joël JOUAULT.

Les autres membres du bureau représentant les SNR sont :

Bernard ROUQUAT pour les cheminots; Michel AUDEBERT pour la route, Ali BOUZZARA pour les aériens; Philippe POUJOL pour les urbains; Jean Louis MONGROLLE pour les marins. L'environnement n'a pas encore désigné son représentant...

Photo des membres du Bureau avec les représentants des SNR



Photo de groupe des Congressistes



Michel BOTREL

Suite AG UFR-FGTE

Sortie Conviviale.

Une petite pause bien méritée

Après cette première journée remplie de débat,

Paul KARLEN L'organisateur de ce Congrès nous avait préparé la traditionnelle sortie découverte, comme le veut lors de chaque Congrès.

L'occasion de découvrir le village de Guebwiller, **mais aussi le musée du centre de recherches sur l'histoire des familles.**



Un musée très intéressant à visiter, ce fut l'occasion de faire connaissance avec toutes les facettes de la généalogie.

L'assistance est restée captivée par les explications et commentaires de la guide.

Merci encore pour cette visite qui fût très intéressante.

Alain FOURNIER

Cheminots

FAIT HISTORIQUE

LA CFDT RETRAITES OBTIENT UN SIEGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DE PREVOYANCE ET DE RETRAITE DE LA SNCF

Le 18 octobre 2023 ont eu lieu les élections des représentants retraités au Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite de la SNCF.

Il y avait 2 sièges titulaires à pourvoir et 2 sièges suppléants. 6 organisations syndicales y avaient présenté des candidats, la CGT, la CFDT, la FGRCF, Sud, UNSA et FO.

Jusqu'alors, et depuis sa création, c'était la CGT et la FGRCF (des autonomes) qui détenaient les sièges. Lors du précédent scrutin de 2018, la CFDT avait progressé de 5% mais avec un pourcentage de 15,88% des voix, la CFDT n'était arrivée qu'en 3ème position.

Lors du scrutin du 18 octobre 2023, **la CFDT a encore progressé de 5%** et, fait HISTORIQUE, obtenu un siège, devenant la deuxième organisation avec 20,86% des suffrages.

D'ailleurs, sur ce scrutin, la CFDT est la seule organisation à progresser (+2700 voix) alors que la CGT, par exemple perd 5000 voix. Il y avait 156156 inscrits et 86992 suffrages exprimés.

Il faut noter qu'il y a plus d'affiliés retraités à la CPR SNCF que de salariés.

Le siège que nous avons acquis va nous permettre de porter au conseil d'administration une autre voix, celle représentée par les valeurs de la CFDT pour l'amélioration des conditions de prise en charge des retraités de la SNCF.

Nos deux élus sont : Pascal DESCAMPS, titulaire et Yves RENNER, suppléant.



Michel BOTREL

Colloque Transport

L'Union Fédérale Route FGTE-CFDT a organisé un colloque transport à la Chapelle sur ERDRE, près de Nantes les 26 et 27 octobre 2023 auquel assistaient plus de deux cents délégués de l'Union Fédérale Route. Patrick BLAISE, le Secrétaire Général m'avait invité en qualité de Secrétaire Général de l'Union Fédérale des Retraités

Ce colloque intitulé "Transitions et progrès dans le transport : quels enjeux nationaux et européens ?" avait un programme dense.

En effet, pas moins de quatre tables rondes se sont tenues durant ces deux journées. La première consacrée au volet social et comment rendre les métiers plus attractifs, la deuxième sur le volet économique pour quels facteurs de compétitivité, la troisième sur le volet écologique et ses impacts sur le secteur du transport routier, enfin la quatrième sur l'avenir du transport national et européen.

En soirée du 26, le ministre des transports, Clément BEAUNE, est venu, d'une part pour saluer l'apport précieux de la CFDT lors des négociations dont la prolongation du congé de fin d'activité, d'autre part, pour donner sa vision du monde du transport.

Lors des tables rondes, il a été évoqué la part importante du transport routier dans notre pays : 86% pour 9% au rail et 5% au maritime. Il a aussi été évoqué la volonté des pouvoirs publics de faire évoluer la part du rail dans le transport de marchandise, voire même d'en doubler la part pour aller à 18% du trafic. Certains ont observé que cette volonté affichée allait à contre-courant de la réalité, puisque la part du rail ne cessait de décroître et que la situation à FRET-SNCF était un peu "cahoteuse".

Il a aussi été dit que les 700.000 salariés du transport route avait répondu présents lors de la crise Covid, que l'activité connaissait une certaine stagnation mais que de nombreuses entreprises, marchandise et voyageurs avaient tout de même des difficultés pour embaucher. (Il manquerait 10% de salariés pour faire face aux besoins et ce sont parfois des retraités qui reviennent, surtout pour les transports scolaires).

La question des salaires et des conditions de travail ont été évoqués et présentés comme un frein à l'embauche. Il a aussi été constaté que les nouvelles générations n'avaient pas la même "passion" du métier que les anciens et qu'ils avaient du mal à s'installer durablement dans la profession.

Sur le volet écologique, les intervenants ont mis l'accent sur le coût que devraient supporter les entreprises pour se mettre aux normes (un véhicule électrique est 3,5 fois plus cher qu'un véhicule diesel).

Par ailleurs, il a aussi été dit que les entreprises,

surtout les petites et moyennes ne pourraient pas supporter cette transition énergétique sans une aide importante.

Sur l'avenir du transport national et européen, c'est surtout la concurrence déloyale exercée par les entreprises des pays de l'Est qui a été dénoncée, à la fois par les chefs d'entreprises et les représentants syndicaux.

La loi sur le cabotage est détournée par ces entreprises de l'Est et le nombre de contrôle n'est pas suffisant pour y mettre un frein. La CFDT a d'ailleurs dénoncé la suppression du corps des contrôleurs transport qui avait la connaissance et la volonté de faire appliquer les règles...

Sans en faire une liste exhaustive, j'ai pu noter la participation à ces différentes tables rondes de personnalités aussi diverses que le président des transports GAUTIER, le sous-directeur du droit social des transports terrestres au ministère des transports, le directeur des relations sociales et le Président Général de TRANSDEV, Jean-Marc DUBEAU, Stéphane BOURGEON, Sébastien MARIANI et Olivier ETHEVE pour la CFDT, Patrick ANDRE et Mario CECCON DRH chez GEODIS, le président de l'AFT, Olivier PONCELET le délégué général de l'union TLF, le responsable juridique et la Déléguée Générale de la FNTR, le Président de la FNTV.

En résumé, ce fût un colloque riche en enseignements et qui a bien mis en avant le rôle essentiel, voire indispensable que jouait le monde des transports dans l'activité économique du pays.



Michel BOTREL

Echo du Congrès de l'URRTE CFDT des Hauts-de-France du 12 Octobre 2023

Ce Congrès s'est tenu le 12 octobre dernier à Lens, l'ouverture a été prononcée par le Secrétaire **Alain FOURNIER**, qui a souhaité la bienvenue à tous, et sans oublier une pensée en mémoire des adhérents décédés, en particulier pour notre ancien secrétaire **Marcel THIENPONT**, ainsi que **Michel GONEZ** ancien président d'honneur de notre URRTE.

La présentation du rapport d'activité par le Secrétaire depuis le congrès d'octobre 2018 a permis de rappeler le fonctionnement de notre URRTE ainsi que les activités du Conseil et du Bureau; et en n'oublions pas notre implication dans les autres structures de la CFDT: L'UFR, SNR, CRTE et UTR.

Les différents rapports des branches ont été présentés:

- * **Pour les Cheminots** **Pascal DESCAMPS**
- * **Pour les Marins** **Alain FOURNIER**
- * **Pour la Route** **Roger CODEVILLE**

Ces différents rapports ont mis en exergue l'érosion des adhérents, ainsi que les difficultés à Développer.

Le Rapport Financier fût présenté par le Trésorier Didier HONGENAERT

Il indique que les comptes sont équilibrés et vérifiés tous les ans comme en atteste la commission de contrôle financier, l'accent est mis sur la perte des adhérents qui se poursuit chaque année.

Le quitus est donné par le Congrès à l'unanimité par un vote à main levée.

A l'issue de la présentation des ces différents rapports il y a eu quelques interventions des invités présents. (**UTR Métropole Lilloise**, **UTR des Deux Flandres** et **l'UTR du Pas de Calais**).

Le projet de la Résolution Générale a été pré-

senté par Pascal DESCAMPS et adopté à l'unanimité.

L'élection de la Commission Financière à désigné par un vote:

- **Jean-Claude PATOU**, Cheminot de la SSR Métropole Lilloise.
- **Roger CODEVILLE**, Routier de la SSR des deux Flandres.

Point Canal Seine/Nord

Julien TAILLEZ nous a fait une présentation en power point sur les travaux en cours et à venir du Canal Seine Nord.

L'élection du Bureau a eu lieu par un vote par mandats; ont été élus:



- ⇒ **Alain FOURNIER** Secrétaire
- ⇒ **Pascal DESCAMPS** Secrétaire adjoint
- ⇒ **Didier HONGENAERT** Trésorier
- ⇒ **Christiane BECUWE** Trésorière adjointe

Le Secrétaire a conclu ce congrès, et a invité les délégués présents à un repas convivial.

Alain FOURNIER

Echo de La section syndicale CFDT FGTE d'ille et Vilaine

Celle-ci a convié, le 02 octobre, ses adhérents à une sortie patrimoniale à Rennes.

Le thème retenu : « Odorico et l'art de la mosaïque »

Rendez-vous était donné à la maison Odorico, rue Joseph Sauveur, où se trouve actuellement la crêperie « Bretonne ».

C'est sous un beau soleil qu'une douzaine d'adhérents et conjoints ont partagés le déjeuner de galettes et crêpes sur le roof top (toit terrasse).

A l'issue du déjeuner, accompagné d'une guide de « Destination Rennes » (Office de tourisme) nous avons déambulé dans les rues de Rennes.

Se sont près de 2 heures, riches d'histoire au travers des techniques et réalisations de la famille **Odorico** que nous avons partagées.

Une belle journée, conviviale, sous un soleil d'été, même en octobre, demande à être renouvelée selon les participants.

note : notre assemblée générale 2024 se déroulera à la Maison des Associations

A Rennes le mardi 30 janvier 2024.



Revenons à une meilleure cohérence, de notre Pension et à son article L42

Vous trouverez ci-dessous une lettre de l'UFM CFDT qui pose la les dates d'augmentation des pensions au 1^{er} janvier et des salaires forfaitaires au 1^{er} avril, de chaque année, soutenue par certaines organisations syndicales.

Les salaire Forfaitaires s'ils servent de base des contributions sociales (et non des charges sociales ; c'est la solidarité collective) Ils sont la référence pour calculer notre pension.

RAPPEL : le SF est le salaire moyen dans une fonction classé dans une catégorie allant de la 1^{ere} « Mousse » à la 20^{eme} catégorie « Commandant » sur les gros pétroliers porte-conteneurs minéraliers gaziers...dans tous les secteurs de navigation pêche Commerce plaisance tant au portuaire cabotage ou long-cours.

C'est un régime juste qui intègre la pénibilité et solidaire qui n'a pas besoin d'une réforme systémique. Par contre il nécessaire de revoir les salaires moyens de la profession pour rattraper les écarts entre pensions et salaires réels.

Il en est de même pour la représentativité les gouvernements votent des textes sur la représentativité mais ne l'appliquent pas dans certaines instances comme le Conseil d'administration de l'ENIM !

C'est pourquoi la CFDT avec la CGT ont fait un recours pour mieux reconnaître celle-ci dans la profession.

Et nous appliquons la parité Homme-Femme alors que ces dernières représentent 8% des métiers maritimes malgré les difficultés à trouver les volontaires.

Joël JOUAULT

Extrait du Courrier de l'UFM CFDT envoyé aux différentes instances en date du 17 Octobre 2023.

Objet : Demande de ré-corrélation de la revalorisation des pensions et des salaires forfaitaires ENIM.

Madame, Monsieur,
Le régime de retraite des marins est justifié par des particularités qui leur sont applicables, notamment en termes d'organisation du travail et de pénibilité. En 17 ans de navigation, un marin est à la disposition de son employeur autant qu'un salarié terrestre et ce pendant 42 ans de travail.

Le Code des transports prévoit qu'une partie importante du Code du travail ne s'applique pas aux marins. A chaque fonction à bord correspond une catégorie prévue au décret de 1952 à laquelle est rattaché un salaire forfaitaire spécifique.

Ce salaire forfaitaire pris en référence pour le calcul des cotisations et des pensions permet ainsi de garantir un niveau de pension identique aux personnes ayant occupé le même niveau de responsabilité.

C'est la raison pour laquelle les marins et leurs représentants sont très attachés au dispositif des salaires forfaitaires, parce qu'il est le seul dispositif permettant de garantir une réelle équité de traitement.

Il paraît donc évident qu'à cotisations et carrière identiques le niveau de pension soit également corrélé pour garder à notre régime ces vertus fondamentales d'équité.

Partant de ce constat, nous souhaitons attirer votre attention sur une décision prise dans le cadre du PLFSS de 2013 qui bouleverse considérablement cette notion d'équité et de justice sociale.

En effet, depuis cette date, la revalorisation des salaires forfaitaires est décorrélée de

celle des pensions des marins.

Les conséquences de cette décision qui semble totalement inexplicable et inexpliquée, perturbe cet équilibre,

puisque à carrière identique deux marins peuvent, à seulement quelques jours d'écart de leur validation de droits à pension, se voir attribuer des montants de pensions différents.

Ces dispositions sont d'autant plus exacerbées lors des revalorisations de pensions telle que celle prévue par le **Gouvernement de 5,2 % au mois de janvier 2024.**



Cette iniquité de traitement entre les marins doit nous rejoindre sur une volonté partagée de retrouver une cohérence de calcul dans les revalorisations des pensions, nous souhaitons que le salaire forfaitaire soit revalorisé du même pourcentage que les pensions.

Nous souhaitons la mise en œuvre d'un dispositif législatif permettant de revenir à la situation d'avant 2013.

Nous sollicitons votre soutien et nous tenons à votre disposition afin d'aborder ce sujet dans toutes les instances concernées.

Recevez Madame, Monsieur, nos plus respectueuses salutations.

Thierry LE GUEVEL, Secrétaire Général UFM CFDT

Calendrier des instances de l'UFR-FGTE pour 2024

Bureaux UFR	15 Février	Salle 24	Niveau -1
	20 Juin	Salle 25	Niveau -1
	12 Septembre	Salle 24	Niveau -1
	14 Novembre	Salle 24	Niveau -1
Conseils UFR	14 Mars	Salle 11	Niveau 0
	17 Octobre	Salle 10	Niveau 0
SNR Aériens	13 Mars	Salle 06	Niveau 1
	16 Octobre	Salle 24	Niveau -1
SNR Route	13 Mars	Salle 6Bis	Niveau 1
	16 Octobre	Salle 6Bis	Niveau 1
SNR Marins	13 Mars	Salle 8ème étage	
	16 Octobre	Salle 8ème étage	
SNR Urbains	13 Mars	Salle 25	Niveau -1
	16 Octobre	Salle 25	Niveau -1



Jean-Claude DESANGLES nous a quittés...

La mort fait partie de la vie et, paradoxalement, nous attendons toujours cet instant pour faire des éloges à ceux qui nous quittent. En ce qui concerne Jean-Claude, ils sont amplement justifiés.

Après son service militaire en Afrique du Nord, il réintègre la Sncf. Alors jeune agent en gare de Luchon, le Chef de Gare, militant syndicaliste, mettait le couvert chez lui pour tous les nouveaux agents lors de chaque Fête du village. C'était automatique et sans invitation préalable dans cette gare.

Il avait apprécié cet esprit d'accueil et de relationnel convivial, en un mot : la solidarité.

En 1979, il s'installe avec sa famille à Auzielle et toujours avec le souci des autres, il s'investit rapidement dans le village, tant au Conseil Municipal au cours de 4 mandats dont 2 en tant qu'adjoint, que dans des associations sportives, développant convivialité et esprit d'équipe.

Sa retraite professionnelle prise, il rejoint le Syndicat des Cheminots Retraités CFDT dont il fût, de nombreuses années durant, le Secrétaire.

Après le séisme de 2003 sur les retraites, qui a vu partir de nombreux adhérents, par son action et ses relations, il permit au syndicat de remonter la pente.

Grâce à lui, beaucoup de retraités rejoignirent la CFDT et si notre syndicat des retraités CFDT Transport et Environnement est très vivant aujourd'hui, on le doit en grande partie à son investissement.

Il se sentait investi du devoir d'être au service de ses concitoyens. Parmi nous il était de bon contact, gai, jovial même, mais ferme dans ses avis et convictions et au-delà de tous ses investissements au service du Collectif, il est toujours demeuré très discret, témoignage de sa modestie.

Voilà retracés brièvement quelques jalons du parcours de notre ami. Comme pour vous tous, son départ si subit nous a secoués et laissés bien tristes.

Nous faisons part de toute notre sympathie à sa famille qui se trouve dans l'affliction par la perte d'un être cher en vous adressant le témoignage de notre compréhension et le partage de votre peine. Au revoir, adichatz, à notre collègue, à notre ami Jean Claude.

Jacques FAURE, Pierre LOMBARD, Gérard RUIZ BALLESTEROS

